

Annexe 1

Référentiel de compétences pour le professionnel référent du lieu « ressources »

Le référent exerce son activité à minima à 0,5 etp

Savoirs généraux

- Avoir une bonne connaissance des notions de parentalité et soutien à la parentalité, ainsi que des dispositifs de soutien à la parentalité et des politiques institutionnelles ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement social, familial et éducatif de façon générale ;
- Avoir une bonne connaissance du réseau partenarial départemental institutionnel et associatif dans les thématiques, famille, parentalité, éducation, petite enfance, enfance, jeunesse, ainsi que le partenariat local ;
- Maîtriser la méthodologie de conduite de projets, la démarche d'évaluation ;
- Maîtriser les outils d'animation participative ;
- Posséder une bonne connaissance des caractéristiques du territoire.

Savoirs spécifiques à la fonction d'accueil-animation

- Maîtriser des techniques d'intervention sociale individuelles et collectives

Savoirs-faire relationnels

- Savoir travailler en partenariat (institutions, coordinateurs départementaux, acteurs de proximité...).
- Etre à l'écoute et disponible, créer un climat de confiance, adapter son attitude et sa communication en fonction du public et des situations.
- Savoir travailler avec un public d'adultes, en particulier les parents.
- Savoir travailler en équipe

Le référent du lieu ressources parentalité doit être en possession d'un diplôme dans le domaine du travail social ou de l'animation sociale, socio-culturelle de niveau 3. A défaut, la Caf pourra étudier les candidatures ayant un diplôme de niveau inférieur à la condition qu'il soit associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnées de perspectives de formations.

Annexe 2

Présentation de la démarche promeneur du net « parentalité »

Le promeneur du net « parentalité » comme le promeneur du net « jeunesse » n'est pas un métier mais une pratique professionnelle visant à diversifier les modes de contact avec les familles en prenant appui sur internet et les réseaux sociaux. Cela ne change pas ses missions.

C'est un professionnel formé et identifiable. Le promeneur du net bénéficie d'une formation spécifique et de temps de regroupements (temps d'échanges et analyse de la pratique).

La démarche promeneur du net parentalité s'appuie sur les mêmes principes, la même procédure de labellisation, les mêmes coordinateurs réseaux que la démarche promeneur du net jeunesse. Aujourd'hui les promeneurs du net parentalité sont principalement les référents « familles » des centres sociaux mais également les référents CLAS ainsi que les référents pôle familles lorsqu'ils existent dans les EVS.

Annexe 3

Cartographie des thématiques, des dispositifs parentalité et des acteurs

